



# VERSAILLES

## CONSEIL DE QUARTIER DE MONTREUIL

### COMPTE RENDU

de la séance du jeudi 6 septembre 2012

**Etaient présents :** Mmes M. AUDHOU, A. BOURACHOT-ROUCAYROL, C. CHAIGNEAU, N. de FERRIERES, C. de La FERTE, S de VILLARS, MC. MOULET, C. NICOLAS, B. ROTHENBURGER, M. ROY, S. SERAY.

MM. D. BRIERE, C. CLUZEL, D. de SAINT EXUPERY, G. ESCUDIE, O. LAMBREY de SOUZA, G. LECONTE. M. LESPIGNAL (représentant M. MOUY), R. POLLET.

**Excusés :** Mmes C. BERGOT, MC. CHAPERON, C. ERNST,  
MM. P. CHAMPEL, JC. GILBERT, P. JOLY, JC. MARCEL, JL. NOEL

**Absents :** Mmes O. APICELLA, M. LE BASTART de VILLENEUVE, K. VANSTAEVEL  
MM. P. de PASTORS, P. LEFEVRE, PE. VALADIER.

#### Rappel de l'ordre du jour avec la modification

- . Approbation du dernier compte rendu (séance du 3 mai 2012)
- . Intervention de Monsieur le Commissaire divisionnaire JACQUINET et de son adjointe Madame la commissaire PALLANDRE et de Monsieur Thierry VOITELLIER adjoint au maire en charge de la voirie, des déplacements urbains et de la sécurité suite incident dans le quartier de Moser.
- . Nouvelle présentation du Jardin des Musiciens par le service des Espaces Verts.
- . Préparation de l'accueil des nouveaux habitants du 22 septembre 2012
- . Informations diverses.

Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, Conseillère Municipale et Présidente du Conseil de Quartier de Montreuil assistée par Mme Christine de La FERTE, Conseillère Municipale et Vice-Présidente, a ouvert la séance à 20h35

#### Le compte rendu de la séance du 3 mai 2012

A été approuvé à l'unanimité des présents

**Interventions de Monsieur le Commissaire JACQUINET accompagné de son adjointe Madame la commissaire PALLANDRE et de Monsieur Thierry VOITELLIER**

Cette intervention qui n'était pas prévue dans l'ordre du jour non modifié a été initiée à la demande écrite d'un habitant du quartier suite à des incidents et autres faits début juillet dans le quartier de Moser.

Cet habitant a relaté les faits (voitures brûlées, rodeos de motos, gymnase Sévigné bondé les soirs de juillet/août posant le problème de la sécurité).

Monsieur le Commissaire JACQUINET qui vient de remplacer Monsieur le Commissaire CHERREY, appelé à d'autres fonctions, assisté de son adjointe Madame la Commissaire PALLANDRE et Monsieur Thierry VOITELLIER ont répondu aux questions suivantes posées par des membres du conseil de quartier

Questions	Réponses
Que sait-on sur l'origine de ces véhicules brûlés	Il s'agit d'un véhicule épave dont l'incendie s'est propagé.
Pourquoi le gymnase a vu une affluence de personnes de façon inhabituelle ?	Le centre de prière de la communauté musulmane rue Jean Mermoz est actuellement en travaux et la mairie a autorisé cette communauté à se réunir temporairement dans le gymnase. Les travaux s'achevant en novembre, le gymnase n'accueillera plus la communauté musulmane à compter de cette date.
Quelle est la législation sur l'enlèvement de voitures qui gênent ou qui sont une épave	Le processus est assez complexe ; il faut d'abord savoir qui est le propriétaire du parking.  Par exemple, si la voiture est stationnée sur un parking public identifié c'est la police municipale qui peut intervenir. Sinon, c'est au propriétaire du terrain de le faire.
Les rodéos à moto = danger et désagrément ! Que faire ?	Il faut prévenir la Police Nationale (17) mais les interventions sont difficiles à mener et ne sont pas sans risques.  La municipalité renforce la vidéo protection.
Surveillance pendant les vacances	Ne pas hésiter à s'inscrire au commissariat de police à « Opération tranquillité vacances »

Comme nous l'a dit son prédécesseur, Monsieur JACQUINET a insisté pour que l'on n'hésite pas à signaler un fait suspect en téléphonant au 17 car une indication même anodine peut permettre de remonter à la preuve.

### **Nouvelle présentation du Jardin des Musiciens par le service des Espaces Verts.**

Lors du Conseil de Quartier du 1<sup>er</sup> décembre 2011 Mesdames Cathy BIASS-MORIN directrice des Espaces Verts et Nadège BEGARD technicienne paysagiste avaient présenté le projet d'aménagement du « Jardin des musiciens Italiens » et à la suite de cette présentation –qui par ailleurs devait être soumise à la DRAC et à l'architecte des Bâtiments de France-- les membres du conseil avaient demandé quelques modifications.

Mesdames Cathy BIASS-MORIN et Nadège BEGARD, ont, alors, revu le projet en tenant compte de certaines remarques des membres du conseil de quartier pouvant s'inscrire dans un cahier des charges imposé par l'architecte des bâtiments de France et la DRAC.

C'est, donc, un projet « plus léger » entériné par la commission ad hoc qui nous a été présenté.

Le démarrage de cet aménagement est programmé pour le 15 octobre 2012 ce qui implique une fermeture du jardin pendant la durée de ce chantier dont la réouverture est prévue pour avril/mai 2013.

Le premier objectif de cet aménagement est de mettre en avant l'histoire de ce jardin et notamment la période fin XVIIIème pendant laquelle le jardin a appartenu à Louis Guillaume Le Monnier, botaniste et médecin du Roi. Le parc sera traité dans le style de « jardin anglais ».

Ce dernier a pour but de recréer un décor naturel avec une topographie irrégulière, des chemins sinueux, des bosquets d'arbres et d'arbustes implantés de façon à créer des points de vue différents au fil de la promenade et donner envie au promeneur de déambuler ou de se poser au gré des différentes ambiances.

Le jardin anglais se doit de marquer les saisons et les végétaux choisis –recensés pour la plupart dans le catalogue de L.G Le Monnier- le sont de par leur floraison, couleurs automnales ou écorces. Les essences variées permettront d'avoir des ressentis différents : bois tortueux, feuilles rugueuses ou coriaces, écorces lisses ou avec du relief, fleurs parfumées, fruits...

Les espaces de bancs le long des chemins seront au même niveau que les allées mais plus larges pour permettre une bonne circulation (poussettes et fauteuils roulants).

Le jardin sera aménagé de façon à répondre aux normes d'accessibilité : allées larges d'1m40, bordures encaissant légèrement les allées et faisant la liaison entre gazon et stabilisé ce qui permet aux personnes malvoyantes d'avoir un guide pour leur canne blanche.

Une signalétique traduite en braille et des étiquettes d'identification des végétaux seront mises en place.

Du côté de l'entrée de la rue Pasteur sera créé un effet de sous-bois par des plantations d'arbres denses et de végétaux de sous-bois qui contrasteront avec une clairière très libre et peu plantée. Une haie masquera la vue vers le parc.

La grande pelouse offrira une vue très dégagée vers la Maison des Musiciens Italiens et des massifs de plantes vivaces seront plantés sous les marronniers. Quelques arbres et arbustes dans les tons pourpres et dorés seront dispersés.

A l'entrée de la rue Champ Lagarde, on observera une topographie et une végétation souple et libre. Une haie épineuse courra le long de la grille et servira de lieu de nidation pour les oiseaux. Un espace de roses et de massifs de vivaces et des placettes avec des bancs entourés de colonnes métalliques pour rosiers grimpants apparaîtront au détour des allées sinueuses.

Le bâtiment et le jardin seront reliés par un petit parvis et la vue sur le cèdre de l'école sera privilégiée et accentuée par des arbres de moyen développement.

Dans le fond du jardin, on trouvera les mêmes végétaux que dans la haie des oiseaux mais avec des variétés différentes, plus lumineuses.

Le Conseil de quartier approuve à l'unanimité ce projet.

### **Diverses informations ou réflexions**

- Concernant l'accueil des nouveaux arrivants prévu le samedi 22 septembre 2012, affiches et flyers sont distribués pour être distribués (commerces, résidences...)

- L'aménagement demandé par la commission circulation pour faciliter le passage des bus à l'arrière de l'Eglise Saint Symphorien a été réalisé et des grilles de protection ont été posées sur le trottoir Est.

Cet aménagement est approuvé par l'ensemble du conseil.

- Les travaux du collège Rameaux touchent à leur fin pour la première partie et la rentrée a pu se faire dans les meilleures conditions. Il reste à démolir les anciens bâtiments situés à l'arrière. L'inauguration est prévue au printemps 2013

- Le projet de réaménagement du carrefour THIERS a été transmis au Conseil Général.

- Le feu rouge secteur bld de Lesseps est toujours à revoir (durée de passage trop courte).

- Les radars nouvellement posés avenue de St Cloud fonctionnent.....attention !

- 15 entreprises sont installées dans la Pépinière d'Entreprise et occupent 23 bureaux sur les 53.

- L'installation par Versailles Grand Parc des containers enterrés pour les verres suit son cours. Elle est vivement souhaitée dans notre quartier.

- Les trompe l'œil ont été réalisés et seront dévoilés prochainement.

**Dates retenues et à retenir**

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>LIEUX</b>	<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>
Accueil des nouveaux arrivants dans le quartier	Jardin de la maison de quartier Vauban	22 septembre 2012	16h00

Une commission circulation se tiendra fin octobre et le prochain conseil de quartier aura lieu le 25 octobre. Des précisions seront données en temps utile.

La séance a été levée à 22H45